

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 143 - hiver 2021

Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville

Editrice responsable : Madeleine Gurny - Imprimerie : Imprimerie Nationale, Genève

Tirage : 8400 exemplaires - AHCVV 1200 Genève

Internet : www.ahcvv.ch - Adresse électronique : journal@ahcvv.ch

ont participé à ce numéro : Madeleine Gurny (mg), Roman Juon (rj), Andrienne Soutter (as) et Florence Vandenbeusch (fv)

gym seniors

L'ouverture du Manège en Ville est prévue au mois de septembre, le cours de gym seniors qui y sera organisé ne pourra vraisemblablement pas commencer, et encore si tout se passe comme prévu ou souhaité, avant le mois de janvier 2022.

Parmi les personnes âgées, seniors (pardon les féministes!), aînées, du troisième ou quatrième âge, retraitées, que j'appellerais affectueusement, les vieux et les vieilles, il y a beaucoup d'espoir et d'envie que la nouvelle structure et le nouveau bâtiment avec son ascenseur leur offre quelques activités qui leur soient spécifiquement réservées. L'appel de notre présidente dans le dernier Journal des Habitants a été entendu et plusieurs suggestions sont apparues dont un cours de gym seniors.

Alors quelques membres de notre association regrettant qu'il faille attendre si longtemps, se sont mobilisés afin de mettre sur pied une solution de transition, soit une sorte de cours d'essai, qui débiterait dès le relâchement des mesures de confinement et se terminerait à l'ouverture du cours dans le nouveau manège ; ce dernier étant organisé par la Maison de Quartier dans le cadre de ses prestations ordinaires. Il n'est donc pas question de se substituer à la Maison de Quartier mais de s'organiser pour être prêts à commencer le cours de gym provisoire dès que l'étau se desserrera.

Il est prévu qu'aussi tôt que possible, soit dès que les autorisations de se réunir à plus de 5 seront données, le cours aura lieu le lundi matin à 11h00 dans l'ancienne Maison de Quartier. Ce sera Pro Senectute qui l'organisera et qui fournira un ou une animatrice.

bornes de la rue saint-léger

Plusieurs membres du comité de l'AHCVV habitent à proximité des bornes installées au haut de la rue Saint-Léger. Ils sont très inquiets de leur fonctionnement.

En effet, il ne se passe pas de semaine sans qu'un accident n'y soit déploré, soit par des voitures à la montée qui ne respectent pas les directives et n'attendent pas leur tour ; soit par des cyclistes à la descente qui font leur virage rapidement et sont surpris en se trouvant face aux bornes levées ou à un véhicule.

En plus des blessures aux personnes et des dégâts aux véhicules, ces accidents entraînent des interruptions de la circulation, notamment du minibus, et provoquent des réparations coûteuses, tant pour les privés que pour la collectivité.

Selon les dires des employés qui inspectaient les bornes, avec qui nous avons pu discuter encore récemment, le fonctionnement des bornes ne peut pas être mis en cause (à cause de la pente ou d'une autre malfaçon). Ces incidents seraient dus au très grand nombre de véhicules qui empruntent la rue Saint-Léger, à l'indiscipline d'automobilistes impatientes, à une signalisation et un éclairage insuffisants.

Nous tenons à la présence de ces bornes mais nous pensons qu'il faudrait étudier leur déplacement. En attendant le résultat de cette étude, une solution simple serait d'annoncer les bornes de manière plus visible.

Une lettre allant dans ce sens a été envoyée au Conseil administratif, et nous en attendons la réponse.

as

édito

L'AHCVV est une association apolitique ayant pour but de promouvoir la qualité de vie dans le quartier. Qu'entendons-nous par apolitique ?

Commençons par nous mettre d'accord sur ce qu'est la **politique** : ce terme polysémique désigne principalement ce qui est relatif à l'**exercice du pouvoir** dans une société organisée (cité ou État), en principe en se conformant à une constitution qui définit ses rapports internes et ses rapports à d'autres ensembles. Dans des acceptions plus restrictives, la politique se réfère à la **pratique du pouvoir**, donc aux luttes de pouvoir et de représentativité entre des hommes et femmes de pouvoir, et aux différents partis politiques auxquels ils peuvent appartenir, tout comme à la **gestion de ce même pouvoir**.

Passons au terme «apolitisme», tel que défini par le dictionnaire Larousse : «refus de tout engagement politique, à partir de motivations ou de justifications diverses». Pour les épicuriens de l'antiquité, cela correspondait à éviter de s'exposer à des troubles inutiles, à ne rechercher que le plaisir. Pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, exemple le plus célèbre d'apolitisme, c'est l'observation d'une neutralité politique, religieuse, et partisane, au service de l'impératif d'assistance humanitaire lors des opérations de secours en cas de catastrophes, ce qui lui permet même d'avoir accès aux camps de prisonniers de guerre.

L'apolitisme, auquel je tiens à l'AHCVV, est aussi une affirmation d'indépendance par rapport aux partis politiques, tout en gardant un intérêt profond pour la vie publique à travers **une démocratie participative** (ou démocratie citoyenne), basée sur la concertation, et non pas sur la seule démocratie représentative, celle exercée par nos élus qui sont presque toujours également des représentants de leurs partis liés à diverses doctrines.

La démocratie participative peut également être conçue comme un remède possible à la crise de défiance qui touche la sphère politique basée sur la démocratie représentative. En ce sens, elle ne s'oppose pas aux fondements de la représentation : elle se présente comme forme complémentaire de partage des décisions, conservant l'importance de l'élu, mais associant plus largement et plus directement les citoyens à la vie publique et en refusant que la participation ne soit qu'une pseudo-consultation instaurée pour valider des décisions déjà prises par le pouvoir politique.

La démocratie participative donne au citoyen, à n'importe quel citoyen, une place centrale dans le processus démocratique. Sans remettre en cause le savoir politique des élus ni les connaissances des experts, **cette nouvelle forme de partage du pouvoir nécessite en amont de sa réalisation la reconnaissance d'une expertise citoyenne légitime** dans l'élaboration de projets d'intérêt général.

C'est sur cette base que j'imagine les rapports avec nos élus.

mg

sous le tilleul

C'est vrai que de toujours voir la terre battue autour du grand et beau tilleul et Clémentine, c'est triste !

Comme déjà mentionné dans le journal précédent cela serait beaucoup plus beau de diminuer la surface de terre, ne laissant que ce qui est nécessaire à l'arbre et de recouvrir le reste avec des boulets. Et je propose en plus d'ajouter un banc autour du tronc de tilleul. Cette petite place mérite plus de soins car l'endroit est charmant.

Après le succès de la nouvelle organisation de la place, déplaçant deux bancs vers le Bourgade-Four 5 avec des pots de fleurs, ça garantit un espace calme et laisse ainsi aux cafés leurs espaces. Un deuxième endroit pour s'asseoir paisiblement, en plus autour d'un arbre, sera sûrement apprécié par les résidents et les visiteurs qui n'ont pas envie de toujours s'asseoir sur les terrasses des cafés. Par exemple, souvent en sortant avec ma délicieuse

glace de chez Hautlé, je ne trouve pas un banc libre..., donc ce serait aussi un atout pour des commerçants qui n'ont pas une terrasse.



Personnellement je serais même volontaire de faire un don pour co-financer un projet dans ce sens.

Si cette idée de financement est retenue par certains d'entre vous et que vous êtes d'accord de participer à son financement, faites-le savoir à info@ahcvv.ch, et on en reparle.

Vanessa von Richter



e-mail : info@ahcvv.ch
site : www.ahcvv.ch
Facebook : [ahcvv.comite](https://www.facebook.com/ahcvv.comite)
Adresse : **AHCVV**
1200 Genève

10.- fr de réduction dès 100.- fr d'achat
(à l'exception des actions, spiritueux et cigarettes)
sur présentation de cette annonce



Partner

valable uniquement chez :
Tél. 022 311 03 10

PAM Partner Jaquier
Rue Chausse-Coq 4-6

as - mg

CHOITEL

Maitre Opticien

2^{ème} PAIRE OFFERTE

* voir conditions en magasin

Rue de la Corraterie 22 • Genève
T 022 310 01 79
www.choiteloptic.ch

Tout pour votre santé et votre beauté

Pharmacie Amavita Malbuisson

Galerie Jean-Malbuisson 15
1204 Genève
Tél. 058 878 17 20
ama051@amavita.ch

AMAVITA
ma pharmacie

Banque Raiffeisen
d'Arve et Lac
Agence de Rive
à votre service

RAIFFEISEN

aoustique Tardy

Pour une meilleure audition

www.acoustique-tardy.com

Tél. 022 311 30 97
rue du Rhône 69

Accès aisé. Arrêt TPG Direct
Place des Eaux-Vives
Bus 2-6-9-10-25-33-A-E-G

votation clé de rive

Lors des votations qui auront lieu le 7 mars, l'un des objets concerne le projet de parking souterrain Clé de Rive qui prévoit de lier la construction d'un parking souterrain de 498 places sur 6 niveaux avec une zone piétonne.

Comme nous n'avons pas eu la possibilité, à cause de la situation sanitaire, de nous réunir en assemblée générale extraordinaire, le comité a envoyé un courrier à tous les membres de l'AHCVV, pour leur faire part de sa position et les encourager à étudier sérieusement la question. Vous pouvez prendre connaissance de ce courrier ci-contre.

Cela fait plusieurs années que le projet Clé de Rive est en discussion et nous avons déjà eu dans la Vieille-Ville des réunions d'information, lors desquelles nous avons fait nos observations et exprimé nos inquiétudes aux autorités et aux promoteurs. Nous les avons précisées lorsque nous avons été auditionnés par les Commissions des pétitions et de l'aménagement et de l'environnement du Conseil Municipal. Mais nous n'avons pas l'impression d'avoir été entendus.

Vous trouverez sur le site www.ahcvv.ch un dossier comprenant la lettre que nous avons envoyées à nos membres, les questions et remarques que le comité de l'AHCVV a faites à nos autorités municipales, de même que des liens pour les sites présentant les arguments pour et ceux contre ce projet.

Ce qui peut être souligné, c'est que nous avons la chance de vivre dans un état démocratique, dans lequel des opinions contradictoires peuvent être exprimées sans que la violence se fasse loi. Le comité de l'AHCVV comprend des membres de différents bords politiques, d'autres sont apolitiques; certains sont opposés à toute construction de parking souterrain supplémentaire dans le centre-ville, quand d'autres trouvaient l'idée d'un compromis intéressante. Nous avons décidé que le débat était suffisamment important pour que nous lui consacrons toute une page, pour vous inciter à vous faire votre propre opinion avant de voter.

Dans ce projet de parking lié à un l'aménagement d'une zone piétonne, tous les membres du comité se rejoignent sur le fait que ce projet présente quelques problèmes. Par exemple, nous avons pu conclure que la construction du parking réduirait la qualité de vie des habitantes et habitants de Rive pendant la durée des travaux, prévue pour de nombreuses années, mais également après. En effet, l'un des problèmes nous semble être le transfert des transports publics sur la rue d'Italie, qui deviendrait un nœud plus important que ceux de Cornavin ou de Bel-Air, avec le passage de 5 lignes de bus supplémentaires par rapport à l'état actuel. Comment imaginer ces circulations encombrantes et bruyantes dans ce secteur qui ne contient pas moins de trois écoles?

Veuillez noter que suite au courrier envoyé à nos membres, deux d'entre eux ont réagi, de manière diamétralement opposée. Vous trouverez leurs avis, également ci-contre, et quelques autres commentaires sur notre site.

En résumé, nous tenons à vous rendre attentifs aux enjeux de cette votation pour que vous puissiez vous forger votre propre opinion.

Association des Habitants
de la Vieille-Ville

Janvier 2021
Aux membres
de l'AHCVV

Chères habitantes, chers habitants du centre et de la vieille-ville,

Au début du mois de mars vous allez être appelés à voter sur plusieurs objets dont un qui nous touche plus particulièrement: le parking souterrain Clé de Rive.

Comme nous n'avons ni le temps, ni la possibilité, à cause de la situation sanitaire, de nous réunir en assemblée générale extraordinaire, nous avons décidé de vous envoyer ce courrier pour vous faire part de la position du comité de l'AHCVV.

La question est complexe. En effet, le projet mené par le Département de l'aménagement et des constructions de l'ancienne législature propose de lier la construction d'un parking souterrain de 498 places sur 6 niveaux avec une zone piétonne.

Le comité de l'AHCVV comprend des membres de différents bords politiques, d'autres sont apolitiques; certains sont opposés à toute construction de parking souterrain supplémentaire dans le centre-ville, quand d'autres trouvaient l'idée d'un compromis intéressante. Mais là où tous les membres du comité se rejoignent c'est sur le fait que ce projet n'est pas abouti et pose un certain nombre de problèmes inquiétants. Ainsi, nous avons pu conclure que la construction de ce parking et des aménagements annexes prévus réduirait la qualité de vie de nos habitantes et habitants pendant la durée des travaux, prévue pour un minimum de 6 ans, mais également après.

Lundi 25 janvier 2021

Madame la Présidente,

Chers Membres du Comité,

Je donne suite au courrier daté de ce mois adressé aux membres de notre association portant sur la votation sous-rubrique, et m'étonne de la tonalité de celui-ci.

Ainsi que vous le rappeliez pertinemment, aucune assemblée générale extraordinaire n'a pu se tenir; à ce titre, le rejet à peine voilé que vous affichez face à ce beau projet me paraît excéder les prérogatives du seul comité.

Orienter les membres vers une conseillère municipale ayant publiquement témoigné de son opposition constitue un biais qui n'est pas compatible avec la neutralité que vous

Dimanche 07 février 2021

Madame la Présidente,

Chères et Chers Membres du Comité,

Je vous remercie pour le courrier que vous avez adressé aux membres de l'AHCVV concernant la votation du 7 mars sur le parking Clé de Rive.

Je comprends que vous ayez souhaité rester neutre en vous cantonnant aux seules inquiétudes que vous avez encore concernant ce projet. Les failles que vous relevez bien justement ne semblent pas avoir trouvé d'ajustements dans le projet sur lequel nous allons voter, ce malgré vos demandes répétées à la Ville. C'est effectivement inquiétant.

C'est en tant qu'habitante que je vous écris aujourd'hui. Vous avez oublié de mentionner un point important dans votre courrier et qui nous concerne pourtant: de nombreuses

Si vous visionnez les documents que l'on trouve sur internet, www.centrevillepieton.ch, site créé par les promoteurs du parking, on y trouve un film alléchant dans lequel ils ne parlent quasiment que de la piétonisation du secteur sans mentionner le mot parking (devenu tabou et remplacé par le terme de «Hub de mobilité en sous-sol») et sans dire aucun de ses défauts, dont un, majeur à notre avis: le déplacement du centre des transports publics sur la rue d'Italie, prolongé par la rue Ferdinand-Hodler, qui deviendrait un nœud plus important que ceux de Cornavin ou de Bel-Air, avec le passage de 5 lignes de bus supplémentaires. Comment imaginer ces circulations encombrantes et bruyantes dans ce secteur qui contient pas moins de trois écoles (l'école primaire de Ferdinand-Hodler, le collège Calvin et l'ECG Ella-Maillard, ancien Collège de Candolle)? Ce n'est pas ce que nous appelons une amélioration de la qualité de vie.

D'autre part, n'est-il pas étonnant que le parking prévoit 498 places plutôt que 500? Alors que le parking prévoyait initialement plus de 600 places, le Conseil administratif de l'époque a souhaité diminuer ce chiffre par ses services n'arrivaient pas à supprimer autant de places en surface dans le périmètre imparti (750m). Le compromis fut ainsi de descendre (500 places, le promoteur arguant qu'en dessous son business plan ne serait plus rentable. Alors pourquoi 498 et non 500? A partir de 500 places le droit fédéral exige la production d'une étude d'impact environnemental et le respect de ses préceptes.

Si cette étude d'impact existe, elle n'est désormais plus contraignante. Il serait pourtant indispensable d'en suivre les règles pour un tel bouleversement du quartier et des

prétendez défendre; il en va de même en insistant uniquement sur le nombre de place de parking, sans souligner la piétonnisation des 13 rues prévue, laquelle est bénéfique à nos habitants comme à nos commerçants.

A titre personnel, je considère que ce projet - largement soutenu par le précédent Conseil administratif et par les commerçants - est porteur d'avenir pour Genève; il mérite d'être soutenu dans les urnes le 7 mars prochain, plutôt que de faire l'objet d'un courrier orienté, sous peine de voir le «no man's land» de Rive ne pas évoluer pour les 10 prochaines années (à l'instar du MAH).

Aucun projet n'est jamais parfait; celui-ci a le mérite d'exister, qui plus est au frais d'investisseurs privés. Il devrait réjouir une association qui prétend militer pour une

places bleues seront supprimées en surface au détriment des habitant.e.s. Les 100 places prévues dans le parking clé de Rive pour les habitants (à partager avec ceux des Eaux-Vives) ne compenseront pas ces pertes, sachant qu'un macaron est bien plus avantageux qu'une place habitant: il n'y a qu'à voir le parking de St Antoine, dont l'abonnement habitant reste disponible car il est trop cher et donc peu intéressant.

Je peux également témoigner que les nombreux parkings souterrains alentour suffisent amplement et qu'un parking supplémentaire n'est pas nécessaire.

J'ai par ailleurs lu dans les médias que la continuité piétonne prévue dans ce projet ne le sera finalement pas vraiment: entrecoupée de plusieurs rues, notamment par les rues du Rhône et de Versonnex (qui compte tout de même 3 voies de chaque côté!), cette zone piétonne sera malheureusement entourée de

quartiers voisins, comme celui des Eaux-Vives par exemple. De plus, le quartier des Eaux-Vives étant inclus dans le périmètre des 750m, 100 places seront supprimées en surface dans ce quartier sans qu'aucun aménagement n'y soit prévu dans le cadre du projet Clé de Rive.

Cela fait longtemps, plusieurs années, que le projet Clé de Rive est en discussion et nous avons déjà eu dans la Vieille-Ville des réunions d'information ou plutôt de présentation, lors desquelles nous avons déjà à l'époque fait nos observations et exprimé nos inquiétudes. Nous les avons précisées lorsque nous avons été auditionnés par les Commissions des pétitions et de l'aménagement et de l'environnement du Conseil Municipal. Mais elles n'ont pas été entendues et le dernier projet n'en tient pas compte.

Concernant la zone piétonne, signalons qu'une initiative pour «Un centre ville vivant, piéton et végétalisé», contre-projet à Clé de Rive, va bientôt être soumise à votation.

Le but de cette missive est de vous encourager à étudier sérieusement la question, en tenant compte du respect de l'environnement et de la recherche d'une meilleure qualité de vie dans le centre-ville. Vous trouverez sur notre site (www.ahcvv.ch) un dossier sur les questions et remarques que le comité de l'AHCVV a faites à nos autorités municipales.

Delphine Wuest, membre de l'AHCVV et conseillère municipale qui a étudié le dossier en commission se tient à votre disposition pour répondre à vos questions sur ce sujet.

Avec nos salutations les meilleures,

Pour le Comité de l'AHCVV
Madeleine Gurny, présidente

meilleure qualité de vie en Ville de Genève, et pour une défense du commerce de proximité.

A cet égard, j'encourage votre comité à se fendre d'une nouvelle prise de position plus équilibrée.

Mme Marie Barbey-Chappuis, Conseillère administrative, me lit en copie, tout comme Pierre de Boccard et Maxime Provimi, Conseillers municipaux, dont je ne doute pas qu'ils constitueraient des interlocuteurs de grande qualité pour renseigner vos membres.

En vous remerciant de votre attention, je me réjouis ainsi de prendre connaissance de votre prochain courrier.

Bien à vous,

Vincent Subilia

voitures et non le havre de paix que l'on aurait souhaité.

Enfin, le nouveau Conseil Municipal, élu en mars 2020, ne soutient plus ce projet et l'a fait savoir en votant une Résolution en juin dernier (R-268 Position de la Ville de Genève contre la construction du parking Clé-de-Rive: un projet du siècle passé), tout comme une grande majorité des commerçants et l'AMG (association des marchés de Genève).

Comme je l'ai dit plus haut, je relève le caractère «neutre» de votre courrier, cependant pour ma part, je voterai contre ce projet.

Bien cordialement,

Sira Montero Aparicio,
7 rue Jean-Calvin,
1204 Genève



La maison de quartier Chausse-Coq rejoint les réseaux sociaux

Cela fait plusieurs années que nous réfléchissons aux moyens de communication de la maison de quartier. Nous sommes soucieux·ses que nos activités soient connues du plus grand nombre.

Pour cette raison, la maison de quartier a décidé de créer plusieurs pages sur les réseaux sociaux.

Vous pourrez retrouver toutes nos infos, actualités et les activités proposées sur Facebook et Instagram.

: maison_de_quartier_chausse_coq

: mqchaussecoq

Une page instagram a également été spécialement créée pour les jeunes dès 10 ans afin de communiquer avec elles·eux et de pouvoir transmettre des informations et les activités proposées. Cette page est ouverte pour les jeunes, mais également pour les parents qui souhaiteraient savoir ce qu'il se passe à la MQ pour leurs enfants.

: mqchaussecoqados

N'hésitez pas à liker nos pages, en parler autour de vous et suivre toute l'actualité de la MQCC !

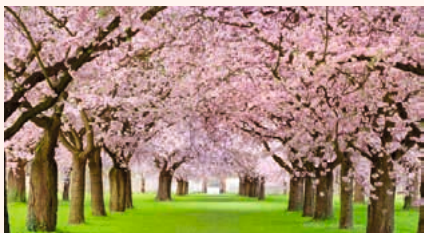
Au revoir Arianne ! Bienvenue Aurélie !

Après de longues années à la maison de quartier, Arianne Riesen a décidé de prendre sa retraite. Nous la remercions chaleureusement pour tout son travail et son engagement à la vie associative du quartier et auprès des jeunes et moins jeunes.

Pour lui succéder, Aurélie Krebs a rejoint l'équipe avec sa motivation et sa bonne humeur. Nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration et des défis qui nous attendent, notamment l'entrée au Manège. Bienvenue Aurélie !

Fête de la première feuille

Au vu des mesures sanitaires, nous devons nous rendre à l'évidence que cette année nous n'allons pas pouvoir faire notre fête de la première feuille sous sa forme habituelle. Mais nous ne nous avouons pas vaincu·es : des personnes du comité et de l'équipe d'animation réfléchissent déjà à une autre manière de faire une édition Covid compatible. Comment marquer tout de même cette période de début du printemps ensemble ?



AG

Nous avons le plaisir de vous convier à notre assemblée générale ordinaire samedi 27 mars dès 10h à la maison de quartier. Nous espérons de tout cœur pouvoir partager ce moment avec vous en présentiel, pourvu que les conditions le permettent. Sans quoi, nous vous proposerons une autre formule ou déplacerons la date. Nous vous tiendrons informés, nous avons besoin de vous !

Festival du local

Dans la foulée de notre assemblée générale et toujours si les conditions le permettent, nous vous proposerons le festival du local en fin d'après-midi ! Plusieurs musiciens et musiciennes répètent chaque semaine dans notre local de musique et ce moment annuel est l'occasion pour elles·eux de partager leurs talents et leurs créations sur scène. Venez les soutenir, d'autant que c'est peut-être le dernier dans ce bâtiment !

Pour tout changement ou complément d'information, n'hésitez pas à consulter notre site internet. Nous le mettons régulièrement à jour, d'autant plus en ce moment avec l'évolution constante de la situation sanitaire.

www.mqchausse-coq.ch

la butte de l'ancien observatoire – rêveries

Sous cette butte on trouve le bloc des SIG et le « vide » de ce qui aurait dû être le parking de l'Ancien Observatoire refusé en votation populaire. Il fallait sauver le célèbre Hêtre Pourpre qui fut pourtant abattu quelques années plus tard. On croit savoir que la centrale SIG serait en fin de course comme celle de la Plaine de Plainpalais d'ailleurs. Là où la fameuse maquette de la Ville de Genève, qui a été montrée dernièrement à la rue du Stand, serait en meilleure place que dans les tiroirs du service des constructions de la Ville.

En revenant à la butte de l'Ancien Observatoire, j'imaginerais revenir au projet du Musée des Beaux-Arts dessiné et construit par Jean Camoletti. Le parvis du musée se prolongeait par un escalier monumental qui rejoignait l'esplanade en contre-bas du boulevard Jaques-Dalcroze. Cet espace pourrait être un espace convivial pour le public. Si le projet d'extension du musée qui est à l'étude actuellement décidait d'intégrer les rampes parallèles à la rue Ferdinand-Hodler, on aurait la possibilité, sur ce terrain remodelé, d'organiser des expositions d'œuvres d'art de collections du musée ou des œuvres contemporaines.

Et poussons ces rêveries un peu plus loin. Vincent Mangeat, architecte, suggérait il y a quelques années de supprimer le parking de Saint-Antoine et d'y installer l'extension du Musée d'Art et d'Histoire. Quant au Parking, s'il est toujours d'actualité, il suffirait de l'enterrer sous le boulevard Jacques-Dalcroze. Ce qui permettrait de faciliter l'accès des visiteurs au musée, ainsi que les livraisons. On pourrait ainsi libérer l'espace en surface et en faire le boulevard des Arts, nouvelle voie piétonne qui ferait le lien entre les lieux culturels des fouilles du bastion de Saint-Antoine, du nouveau musée d'art et d'histoire et la vieille-ville, tout en assurant les accès piétons.

Genève manque cruellement d'ambition alors que sa voisine vaudoise à 60 kilomètres de là ne cesse de se réinventer.

la saga des bancs fantômes du bourg-de-four

Ils ont disparu. En pleine pandémie et en période de semi-confinement. Nous sommes en novembre 2020. Les terrasses des bistrotts sont fermées, on prend le café à l'emporter chez Ferdinand, des sandwiches alentours ; le Bourg-de-Four est vide, sinistré. Les bancs publics adjacents à la Clémence se sont envolés. L'habitant et le passant sont désorientés. L'un d'eux s'en inquiète auprès de l'administration municipale. Il relève que ceux-ci sont très nécessaires pour les habitants du quartier. C'est tout d'abord le service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité, au joli acronyme d'AGCM, qui répond le lendemain, indiquant que la demande est en cours d'étude. Dix jours s'écoulent sans aucun bruissement. Après rappel de l'habitant désorienté, on le rassure, l'informant que sa demande a été relayée aux services responsables, soit le LOM, le SEVE, avec copie au SEP, entités mystérieuses pour le commun de l'habitant, mais certainement fort puissantes. Miracle, l'un des bancs réapparaît soudainement. Peu utile, car placé bizarrement dans l'espace privatif de la Clémence, derrière sa jolie rambarde ! Relance est à nouveau faite, ces infrastructures étant indispensables, notamment pour les personnes à mobilité réduite. On espère à cette occasion que les trois services désormais concernés auront pu consolider avec fruit une position concertée. Las, plus rien ne se passe. L'association des habitants est alors informée de ces démarches infructueuses ; faut-il aussi saisir la conseillère administrative de cette délicate affaire ? Enfin, l'explication tombe : c'est suite à la dépose des aménagements floraux temporaires que les deux bancs pourront être replacés dans la mesure des disponibilités du Service logistique et manifestations, leurs équipes, explique-t-on, sont en effet très sollicitées en cette fin d'année... la situation des bancs a été revue pour les dégager de la terrasse de la Clémence et offrir aux usagers une vue sur la place. On précise aussi que l'emplacement était occupé par les aménagements floraux temporaires ce qui conditionnait leur réinstallation. Faut-il comprendre de ce message un peu sibyllin qu'il n'y en aura désormais plus ?



Les bancs fantômes n'en sont plus. Ils sont à nouveau là, posés cette fois à l'angle de la rue des Chaudronniers et du Bourg-de-Four. Le passant fatigué peut désormais s'y asseoir et contempler la place vide et triste, transformée bien souvent en parking sauvage.

Michaël Flaks



C'est sympa de voir que des habitants autres que les membres du comité écrivent des articles dans le journal. Merci ! as

Sur le manège déshabillé de ses échafaudages et en bas de la Rampe de la Fonderie sont apparues des plaques de noms de rue toutes neuves. as

Succès inattendu du festival de lumière Lux : un peu de lumière dans le noir ou la grisaille, cela fait du bien. as

tout n'est pas perdu...



En effet les façades du bâtiment de l'ancien Manège viennent d'être dégagées des échafaudages qui les ont cachées pendant les travaux... Et les ouvertures côté rue Saint-Léger sont toujours là dans leur état d'origine, comme si on avait oublié qu'elles existaient et le local qu'elles protègent aussi !

Rappelons qu'un relevé montre que le mur descend à -3.50 m sous la dalle du rez-de-chaussée... N'y aurait-il vraiment pas la possibilité de trouver là le fameux local de répétition de musique tant recherché par les musiciens du quartier ?

A creuser et éclaircir !

fv

sécurité routière dans les rues environnant le manège en ville

En ce début d'année, nous nous sommes adressés à la Conseillère administrative, Mme Frédérique Perler, car l'ensemble des associations qui vont prendre possession du Manège en Ville dès l'été 2021 (Maison de Quartier, Espace de Vie Infantile, Ludothèque, restaurant scolaire et les associations du quartier (AHCVV et APE) s'est inquiété de la sécurité piétonne autour de cette ancienne bâtisse qui va être fréquentée par toutes les générations, de la petite enfance aux seniors (en effet, comme les espaces de réunion seront desservis par un ascenseur, la maison de quartier et l'AHCVV pourront enfin proposer des activités aux seniors, ce qui était problématique dans l'ancienne maison de quartier Chausse-Coq). Tout le quartier s'en réjouit.

Mais..., le bâtiment du manège est situé à la confluence de quatre rues étroites, soit les rues Daniel-Colladon, Louis-Piachaud, Saint-Léger et Chausse-Coq, certaines étant même à double sens, et son entrée débouche sans obstacle sur la rue Louis-Piachaud.

Nous avons identifié qu'en l'état actuel, il y a deux problèmes, le premier étant la

rg

dangerosité engendrée par la circulation du minibus 36, des camions, voitures, motos, cycles et trottinettes électriques, le second étant le **stationnement**, même bref, de voitures individuelles (parents amenant leurs enfants ou autres utilisateurs des lieux) que ce site risque d'engendrer. Nous savons que la rue Louis-Piachaud est très bien desservie par les bus 3 et 5 et par le minibus 36, mais nous savons aussi que cela ne suffira pas pour que la circulation soit apaisée dans ces rues sans la mise en place d'aménagements restreignant la circulation.

Notre système démocratique exige réflexions, études, consultations, si possible participation, il est donc lent. Il est encore ralenti par la situation sanitaire actuelle. C'est pourquoi, nous avons écrit d'une part une lettre, et d'autre part utilisé la voie parlementaire (merci à Oriana Bruecker, membre du comité AHCVV) pour demander si un plan de mesures sera mis en place pour prévenir des accidents.

Mme Perler a répondu en séance du Conseil Municipal que le service de la mobilité a déjà réalisé des études de sécurité concernant l'endroit où se trouve le manège, notamment en lien avec les bornes, et qu'il a identifié des modifications possibles (piétonniser une rue, déplacer les bornes...). **Ce n'est cependant qu'après la mise en activité du nouveau manège qu'il sera possible de connaître les besoins des nouveaux usagers.**

Nous osons espérer que ce sera avant le premier accident...

as - mg



Au 23, Bourg-de-Four, fermeture de la plus petite, jolie et charmante bijouterie-joaillerie de toute la ville et peut-être du monde!!! dans l'immeuble le plus étroit possible. as

bienvenue à la mrl

Nombre d'entre vous ont certainement été surpris par le dévoilement, après les travaux qui ont duré plusieurs mois, de la belle façade rénovée du 40, Grand-Rue. Mais savez-vous que c'est à cet endroit qu'est né le mondialement connu, aimé, apprécié et aussi détesté, et même pourchassé, écrivain, penseur, philosophe, pédagogue, politiste, botaniste dénommé Jean-Jacques Rousseau. Sa mère étant morte une semaine après sa naissance, Jean-Jacques y a été élevé par son père et sa tante Suzanne Bernard jusqu'à l'âge de 7 ans, avant de déménager à Saint-Gervais.

Le premier étage du bâtiment de quatre étages, construit sur la maison d'origine et appartenant à l'Etat de Genève, a tout d'abord été prêté au Comité de l'Espace Jean-Jacques Rousseau. Il y avait installé son Parcours Rousseau (espace audio-visuel d'initiation à la vie, la pensée et l'œuvre de J-J. R) et y organisait, en collaboration avec la MLG (Association pour une Maison de la Littérature à Genève), des rencontres, des conférences, des lectures, des expositions dans le but de promouvoir la littérature romande et helvétique mais aussi étrangère. Puis, grâce à la mobilisation du Conseil de Fondation de la MRL (née de la fusion des deux entités sus-nommées) et à l'aide de généreux donateurs, le bâtiment en entier a été cédé par l'Etat pour y réaliser le projet actuel, longuement étudié et mûri, de Maison de Rousseau et de la Littérature, soit MRL, dont le Conseil est présidé par Manuel Tornare.

Après plusieurs années d'activités nomades, dues aux travaux, puis à la pandémie, la MRL rénovée va réouvrir impérativement ses portes le 21 avril 2021 avec le retour à la Grand-Rue de tout le personnel et l'installation du nouveau parcours Rousseau. Tous et toutes souhaitons, inch' Allah, qu'elle soit également ouverte au public à la même date.

Pourquoi M pour maison? La Maison n'est pas un musée. Elle est le lieu symboliquement attaché à Jean-Jacques et à sa petite enfance dans la vieille ville. La Maison on y entre, on s'y arrête peut-être, on y fait des découvertes, on y rencontre les autres, on échange, on apprend, on s'y enrichit et cela d'autant plus qu'au rez-de-chaussée, sur la rue, à côté de l'accueil, une petite salle de lecture est prévue.

En plus de ses activités ordinaires, la MRL chapeaute le festival littéraire biennuel de la «Fureur de lire» en collaboration avec les Bibliothèques municipales et le Cercle de la Librairie et de l'Edition.

A l'occasion de cette ouverture la MRL inaugure sa chaîne de podcasts en ligne par deux moments consacrés au professeur de lettres, mais aussi médecin et psychiatre, Jean Starobinsky autour de deux ouvrages récemment publiés à titre posthume par les professeurs de l'UNIGE Martin Rueff et Vincent Barras (<http://m-r-l.ch/podcast-jean-starobinsky-cent-ans-et-deux-nouveaux-livres/>).

Evidemment vous pouvez également visiter le site de la MRL (www.m-r-l.ch).

Une maison c'est un lieu de vie, accueillant et animé. Le quartier a bien besoin de cette animation-là. Il se réjouit de l'ouverture de la Maison de Rousseau et de la Littérature le 21 avril 2021 et lui souhaite bon vent.

as



**PHARMACIE
SAINT-LEGER**

Bd Philosophes 15 – 1205 Genève
Tel 022 321 08 15
pharmacie.st-leger@bluewin.ch
www.pharmacie-st-leger.ch

**COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE
OU PAR E-MAIL**

**LIVRAISON GRATUITE AU
CENTRE ET EN VIEILLE-VILLE !**

Smilies



Cette rubrique est ouverte à tout le monde. Veuillez écrire à journal@ahcvv.ch ce que vous aimez particulièrement dans notre ville OU ce que vous déplorez. Pas plus de 50 mots, plus votre nom, prénom et adresse. Toutefois, nous n'indiquerons que vos initiales dans la signature.

terrasse agrippa-d'aubigné

Bien qu'habitant de longue date de la Vieille-Ville, j'avoue que mes itinéraires ne m'amenaient plus guère à me promener sur la Terrasse Agrippa-d'Aubigné. Or, l'été dernier, l'occasion m'a été donnée de parcourir cette charmante terrasse, un des rares espaces verts de la vieille ville.

C'est alors que l'état d'abandon de ce lieu m'a sauté aux yeux. La fouille archéologique au centre de la terrasse disparaissait sous les mauvaises herbes, le lierre envahissait le vieux mur au fond et les buissons le long de la rue de l'Evêché, non taillés depuis longtemps, accentuaient le sentiment de négligé. Sans parler de la disparition de l'herbe sur une grande surface de la pelouse.



L'image désastreuse que donnait cette promenade souvent visitée par les touristes m'a enclin à prendre contact avec le SEVE (Service des espaces verts de la Ville de Genève). Sa réponse a été que l'espace en question est entretenu et tondue, que le lierre est taillé (dans mon enfance il n'y en avait pas du tout et on pouvait grimper sur ce mur), et que les arbustes sont taillés une fois par an, si le SEVE le juge nécessaire. Quant à la fouille elle appartient au canton de Genève et c'est à lui de se charger de son entretien selon le SEVE qui renvoie la balle à l'Etat.

En lisant cette réponse du SEVE, il est à craindre que cette terrasse ne soit toujours aussi négligée l'été prochain. Pourtant, l'image de Genève pourrait être améliorée à moindre coût, tant pour ses habitants que pour ses visiteurs.

PA Chaix

la communication

Je suis un nouvel habitant du quartier et je souhaiterais rencontrer quelques personnes qui seraient intéressées par les difficultés soulevées dans les relations inter-personnelles, et par une possible amélioration de ces relations. Dans cette perspective, je proposerais la création de deux petits groupes (5 personnes autorisées ... actuellement...) pour aborder deux approches de la relation, l'Ecoute Active et la Communication Non Violente.

Soulwines

L'esprit du vin vivant suisse

Grand rue 24, 1204 Genève
Du mardi au samedi de 11h à 19h

Tel: 021 888 39 09
Pour plus d'informations:
<http://soulwines.ch>



Qu'est-ce que l'Ecoute Active?

Dans tout échange de paroles, il y a trois acteurs: la personne qui parle, la personne qui écoute et le message qui passe entre les deux personnes, la communication elle-même.

Concernant le message, il arrive fréquemment qu'il soit mal, ou incomplètement, compris. Dans ce cas, on parle de «malentendu», et la personne qui parle a l'impression désagréable de ne pas avoir été correctement, ou complètement, comprise. - «Oui, tu m'as écouté(e), mais je n'ai pas été entendu(e)!» L'écoute active cherche à éviter ce défaut. Son objectif est de donner à la personne qui parle, le sentiment d'avoir été le plus clairement et le plus complètement comprise.

Cet exercice demande à la personne qui écoute, une attention et une concentration à laquelle nous ne sommes ni habitués, ni formés. Avant de répondre immédiatement à celui (à celle) qui nous parle, il s'agit de rester attentif à ce qu'exprime l'Autre, en essayant de percevoir, derrière ses mots, ce qu'il (elle) cherche vraiment à dire. Il s'agit aussi de percevoir ses sentiments, ses émotions, et de lui faire remarquer que nous avons aussi perçu ce message voilé.

Pour atteindre ce but, la meilleure méthode consiste à pratiquer le «reflet»: j'exprime à l'Autre, ce que j'ai compris de ce qu'il (elle) m'a dit le plus complètement possible, sans rien ajouter ou retrancher, sans interprétation ou commentaires de ma part. En quelque sorte, je reste dans «sa bulle», en essayant de percevoir ce qui se passe dans sa tête (dans son cœur). Cela lui laisse la parole et lui permet de poursuivre sa pensée, en complétant, corrigeant, ce qu'il (elle) cherche à dire.

L'Ecoute Active est un apprentissage de ce genre d'écoute, inhabituel, mais très valorisant pour la personne qui parle. Elle peut enfin dire: «- Là j'ai vraiment l'impression que j'ai été écoutée et comprise!» Et on évite ainsi toutes sortes de malentendus, si pernicieux dans la communication.

Qu'est-ce que la Communication non Violente (CNV)?

Selon son fondateur, M. Rosenberg, l'être humain fonctionne selon quatre niveaux distincts:

1. «la tête» qui enregistre et mémorise les impressions reçues de l'extérieur. La «tête» réfléchit, déduit, calcule, projette (entre autres).
2. «le cœur», siège des sentiments, des émotions, de ce que nous ressentons face à un évènement, une rencontre, du dehors.
3. «le ventre». C'est là que se situe le réservoir de nos besoins essentiels, identiques pour tous les humains. La satisfaction de nos besoins produit notre bonheur (objectif permanent de notre recherche); l'insatisfaction d'un besoin engendre notre mal-être. Un besoin peut être satisfait de différentes manières.

Imprimerie Nationale

Maison fondée en 1814

c/o Prestige Graphique
Chemin du Pont-du-Centenaire 114
CH-1228 Plan-les-Quates
022 732 27 12

www.imprimerienationale.ch

Confiez-nous vos impressions!



4. «les jambes» sont notre organe de décision, d'action. «Elles» nous permettent de formuler une demande susceptible de satisfaire notre besoin.

Se basant sur son expérience de médiateur, Rosenberg nous invite à prendre conscience de nos besoins et nous propose de les satisfaire, tout en respectant les besoins de «l'Autre». Dans cette perspective, «l'Autre» n'est plus un «ennemi», ou un «méchant», mais un être humain qui cherche à satisfaire ses besoins (légitimes) d'une manière inadéquate, parce que non respectueuse de nos propres besoins. Si cette démarche est suivie, une solution, qui évite toute forme de violence, peut être trouvée à nos conflits.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à un petit groupe d'Ecoute Active ou d'approfondissement des bases de la CNV avec une mise en pratique de ces processus, veuillez le communiquer par mail à info@ahcvv.ch, ou par courrier à AHCVV, 1200 Genève

JC Bordier

histoire(s) et imaginaires de nos rues



À voir dans les rues et/ou en ligne sur hypercity.ch

«Lisez-moi...» Ces mots soufflés par des panneaux accrochés à des arbres invitent à plonger dans les histoires qui remplissent nos rues et qui font les identités singulières de notre ville.



Pour écouter ces récits, tissés entre la préhistoire et le futur, on saisira avec son smartphone les codes QR suspendus dans les branchages et on glissera ses écouteurs dans ses oreilles. Des voix de comédiennes donnent vie, d'arbre en arbre, à ce fourmillement d'histoire(s), d'imaginaire et de vécu.

La ville autour des 7 succursales des bibliothèques se présente ainsi comme une page remplie d'hyperliens, sur lesquels on appuie pour naviguer, en immersion, entre vingt-mille récits sous les rues.

Les 7 parcours-récits sont mis en ligne et dans l'espace public autour des 7 succursales des Bibliothèques municipales aux dates suivantes: Cité/Rues Basses: vendredi 5 février 2021, Jonction: samedi 13 mars 2021, Eaux-Vives: dimanche 9 mai 2021, Minoteries/Plainpalais/Bout-du-Monde, Saint-Jean, Servette/Cornavin: septembre-novembre 2021.

Après la balade, on prolongera l'immersion en explorant les ramifications de chaque parcours vers des livres, films et morceaux de musique connectés à des points particuliers du territoire urbain, ainsi que vers des contenus en ligne et vers des rendez-vous de la programmation des Bibliothèques municipales, dont le thème annuel est «Fenêtre sur rue». A voir sur le site <https://www.numeriquebm.ch>.

Bibliothèques municipales de la Ville de Genève